



SEIGNANX
ET ADOUR

PROGRAMME D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

1 - Motivation, politique d'éducation et objectifs

L'ÉCOLOGIE : UNE SCIENCE MAJEURE

Le fondateur du Club de Rome Emilio Peccei dénonçait en 1971 le fait que « *notre habitat terrestre est saccagé et dévasté par une majorité pauvre qui détruit ses ressources simplement pour survivre au jour le jour et par une minorité riche qui les consomme et les gaspille insatiablement ; l'un ne peut pas penser à demain, l'autre ne s'en soucie pas* »

Ce constat du caractère planétaire des problèmes environnementaux qui sévissent depuis plusieurs décennies, explique en partie la prise de conscience actuelle de l'enjeu que représente le patrimoine naturel et le maintien de la biodiversité.

Face aux préoccupations environnementales qui caractérisent de plus en plus nos sociétés, l'écologie, science des relations entre les êtres vivants et leur environnement, apporte de plus en plus de réponses concernant l'organisation et le fonctionnement des écosystèmes. Pourtant ..., l'écologie, à priori science opérationnelle, domaine de connaissances essentielles à la construction de la citoyenneté, est loin d'être accessible à tous...

C'est donc dans cette logique que se positionne le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Seignanx et Adour, à savoir, travailler au développement d'une « Éducation pour et par l'environnement » constituant la « culture écologique ».

Il ne s'agit aucunement de former des spécialistes, mais plus modestement, de favoriser, par une approche à la fois sensible et scientifique, un transfert de connaissances élémentaires susceptibles d'aider chacun à vivre de façon pleinement responsable son rapport au monde qui l'entoure.

La réussite d'un tel projet suppose de permettre aux apprenants la prise en charge de leur apprentissage par confrontation sur le terrain, des idées, des observations et des réflexions.

Ceci, afin d'appréhender leur environnement, tant dans ses aspects physiques et biologiques qu'humains avec la multitude d'inter-relations homme/milieu qui en découlent.

DES ÉCOLOGUES EN CULOTTE COURTE

Les objectifs que se fixent le CPIE nécessitent indiscutablement la mise en place d'un « système d'éducation » précoce. En effet, chaque être humain a une action directe et personnelle, bénéfique ou néfaste sur le milieu où il vit. Cette action est étroitement liée à la vie quotidienne et à un ensemble d'habitudes. Il apparaît de façon évidente que, plus l'âge est avancé, plus il est difficile de modifier les conceptions, de changer les attitudes.

La découverte, la compréhension et la réappropriation du « territoire de vie » passe par une investigation et / ou une action sur le terrain. Ceci implique la mise en œuvre de techniques d'études rationnelles, supposant au préalable l'acquisition et la maîtrise de méthodes de travail et de comportements opérationnels.

Il s'agit donc finalement :

- de susciter progressivement l'envie de connaître et d'initier par là même des attitudes de « savoir vivre »,
- de mettre en place les fondements d'une logique analytique voire scientifique ou encore d'un esprit critique,
- de permettre l'acquisition de connaissances et de concepts primaires favorisant la responsabilisation et le respect.

« de l'émerveillement à la responsabilisation... »



2 - Coherence pédagogique du projet d'éducation à l'environnement

SEIGNANX ET ADOUR

Cycle I : Acquisition de notions
élémentaires

Le monde environnant

Perception, valorisation et
entretien de l'environnement
familier
Les jardins-école
Le jardin des sens

Cycle II : Cycle des apprentissages fonda-
mentaux
Acquisition d'une méthode et attitudes de
travail

Vers la notion de milieu

Découverte et valorisation
d'un milieu particulier
La mare
La haie

Cycle III : Cycle des approfondissements
Acquisition de la démarche scientifique

Appréhension d'un écosystème

Étude d'un milieu spécifique
Les Barthes de l'Adour
La forêt

Objectifs d'attitude :

- Savoir vivre : Respecter le milieu / le travail des autres
- Responsabilisation : Chacun est responsable de son pro-
pre travail

Objectifs de méthode :

- Apprentissage d'un travail suivi
- Utiliser ses cinq sens pour connaître son environnement

Objectifs de connaissance :

- Notion du vivant, vie végétale, saisons
- Le sol / la dégradation
- Les capacités sensorielles

Objectifs d'attitude :

- Savoir vivre : Travailler en groupe / Savoir se tenir à cer-
taines consignes établies
- Interrogation : Prendre conscience des effets sur le milieu
- Responsabilisation : Prendre conscience de son propre
travail sur le rendu du groupe

Objectifs de méthode :

- Enquête : Savoir utiliser des outils d'investigation
- Analyse : Savoir traiter et synthétiser des résultats

Objectifs de connaissance :

- Structuration dans le temps : Modification du milieu selon
les saisons
- Notion d'équilibre et de relations

Objectifs d'attitude : IDEM CYCLE II

Objectifs de méthode :

- Enquête : Savoir élaborer une fiche de terrain
- Analyse : Savoir traiter et synthétiser des résultats
- Démarche logique : Savoir créer des outils d'expérimen-
tation
- Restitution : Savoir schématiser une conception

Objectifs de connaissance : Notion d'écosystème, de relations,
de chaîne alimentaire, d'inter relation-homme / milieu...

« de l'émerveillement à la responsabilisation ... »

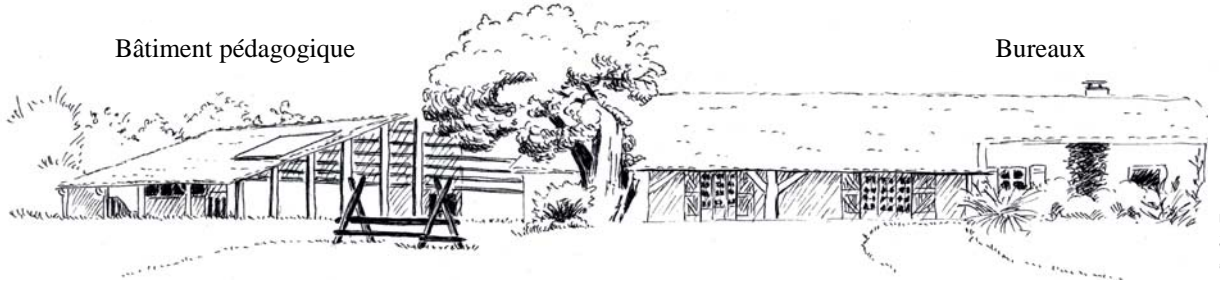


SEIGNANX
ET ADOUR

« de l'émerveillement à la responsabilisation... »

Bâtiment pédagogique

Bureaux



3 - Infrastructures et outils pédagogiques

LE SITE D'ARREMONT : espace pédagogique du CPIE

Le CPIE SEIGNANX ET ADOUR est implanté au cœur du Seignanx, sur un site d'exception : la propriété d'Arremont. Ce site, comprenant 2 bâtiments et 4 hectares de prairies, est mis à la disposition du CPIE par la Communauté de Communes du Seignanx.

Responsable de sa gestion, le CPIE a fait de cet espace un lieu d'accueil et de découverte pour différents publics : scolaires, étudiants, professionnels et grand public.

Il comprend plus particulièrement :

- une ancienne ferme aménagée en bureaux et salle d'accueil,
- un bâtiment pédagogique,
- plusieurs espaces pédagogiques répartis dans les prairies : jardin potager, jardin des sens, mare, réseau de haies et verger.

Par ailleurs, d'autres secteurs, proches du site d'Arremont, sont également utilisés dans le cadre des animations :

- la réserve des Barthes de St Martin de Seignanx mise à disposition par la Fédération Départementale des Chasseurs des Landes dans le cadre des sorties ornithologiques ou « Barthes »,
- les boisements et sentiers communaux de St Martin de Seignanx dans le cadre des sorties « Forêts » ou « Barthes ».

UN NOUVEAU BATIMENT PEDAGOGIQUE

Depuis la rentrée 2006, le CPIE possède un nouveau bâtiment permettant d'améliorer les conditions d'accueil des classes.

Ce bâtiment est composé de 3 unités :

- une salle de classe pour les scolaires,
- un amphithéâtre de 60 places,
- une salle polyvalente (autre salle de classe si plusieurs classes, aire de repas ou de jeux, salle d'exposition...).

A noter que des matelas sont disponibles pour la sieste des plus petits.

DES OUTILS MIS A DISPOSITION LORS DES ANIMATIONS

Matériels :

Pour l'observation des oiseaux : jumelles et lunettes

Pour l'observation de la faune aquatique ou terrestre : épuisettes, aquarium, loupes, terrarium...

Autres outils :

Fiches pédagogiques, diaporamas, ateliers/jeux sur les 5 sens...



SEIGNANX
ET ADOUR

« de l'émerveillement à la responsabilisation... »

4 - Quelques gestes à ne pas oublier lors des animations

↳ Dans le cadre des animations-terrain à dominance ornithologique, les classes disposeront d'un matériel optique adapté (paire de jumelles, lunettes terrestres).

Afin de renouveler ce matériel, mais aussi pour que les apprenant disposent des meilleures conditions d'observation, années après années, le CPIE s'autorise à faire payer un supplément de 4€ par classe lors de ce type de prestations.

Dans le cas où le matériel serait dégradé, son remplacement serait directement facturé à l'école.

↳ Lors des animations à la journée, les classes sont amenées à déjeuner sur le site d'Arremont.

Convaincu qu'une bonne gestion des déchets devient aujourd'hui un élément incontournable de toute politique soucieuse de la qualité de vie et de l'environnement, le CPIE a mis en place un « point tri » à proximité de la zone de pique-nique. Participer à cette collecte sélective reste facultatif mais nous semble un élément indispensable de l'éducation vers l'éco-citoyenneté.

Lors de cette pause pique-nique du midi, les enfants seront sous la responsabilité et la surveillance de leur enseignant. Le terrain de jeu devra être limité à la zone en prairie du site (et dans le respect des plantations).

↳ Afin d'éviter tout débordement lors des animations-terrain, la cueillette sauvage sera interdite (hélas ! même le joli bouquet destiné à la maîtresse !). Seules seront autorisées les cueillettes présentant un intérêt pédagogique ou scientifique et s'inscrivant dans un cadre défini par les animateurs du CPIE.

↳ A plusieurs reprises, les enfants auront accès à des milieux sensibles (mares, réserve des Barthes...) par conséquent leur comportement devra être adapté à la fragilité de chacun de ces espaces afin de limiter au maximum les dérangements que peuvent engendrer la présence de l'homme (nidification, hivernage).